



MAINTENANCE DES EQUIPEMENTS THERMIQUES INDIVIDUELS

CS

CERTIFICAT DE SPECIALISATION
Diplôme de niveau 3
RNCP N°37919

CONTEXTE PROFESSIONNEL

La formation au Certificat de Spécialisation Maintenance des Équipements Thermiques Individuels a pour objectif de former des agents de maintenance capables d'assurer la mise en service ainsi que la maintenance préventive et corrective des installations et des appareils de production de chaleur, dans les secteurs des équipements thermiques, domestiques et petits bâtiments fonctionnels.

OBJECTIFS

Être capable de :

- Intervenir sur des installations intérieures qui comprennent tout ou partie des équipements suivants :
 - Chaudières murales, sol (fioul et gaz) d'une puissance inférieure à 70 kW et les régulations qui leurs sont associées.
 - Les appareils de production d'eau chaude sanitaire.
 - Les climatiseurs autonomes.
 - Les appareils de récupération de la chaleur à partir des systèmes frigorifiques.
- Raccorder électriquement les appareils, les moteurs monophasés et triphasés.
- Entretenir et réparer les appareils de chauffage et de production d'eau chaude chez l'utilisateur ou en atelier, de façon autonome.

DUREE DE LA FORMATION – DELAI D'ACCES

Le délai moyen d'accès à la formation se situe entre 1 et 6 mois. La formation se déroule sur 1 année en alternance – aménagements possibles : se renseigner au Centre de Formation Marcel Rudloff.

TARIFS

Le coût de la formation est intégralement pris en charge par l'OPCO de l'entreprise dans le cadre du contrat d'Apprentissage.

<https://www.francecompetences.fr/base-documentaire/referentiels-et-bases-de-donnees/>

MODALITES DE LA FORMATION

- Contrat d'apprentissage
- L'effectif des classes est compris entre 6 et 28 apprentis (en groupes de 14 maximum pour les travaux pratiques)
- La durée moyenne par année de formation est de 18 alternances de 3 ou 4 jours en présentiel.

MODALITES DE VALIDATION

Les évaluations finales se présentent sous forme de Contrôle en Cours de Formation (CCF) et d'épreuves ponctuelles.

Ces épreuves sont écrites, orales et pratiques.

PUBLICS ET MODALITES D'ACCES - PREREQUIS

Etre titulaire d'un CAP Monteur en Installations Thermiques (dérogations possibles : se renseigner auprès du Centre de Formation Marcel Rudloff).

Public « contrat d'apprentissage »
L'employeur inscrit l'apprenti via la [fiche d'inscription](#)

Cette formation est accessible aux personnes en situation de handicap.



LIEU ET DATE

Lieu : La formation se déroule au Centre de Formation d'Apprentis Marcel Rudloff à Colmar.

Dates : Communiquées lors de l'inscription au CFA

CONTACTS

Centre de Formation d'Apprentis Marcel Rudloff
2 rue des Papeteries 68000 COLMAR

Rodolphe BIRLING

Responsable des relations jeunes-entreprises
Tel : 03 89 21 57 44
Mail : developpeur@cfa-colmar.com

Sophie EDEL

Secrétariat
Tel : 03 89 21 57 40
Mail : inscription@cfa-colmar.com

Thomas ROY

Mise en place des parcours personnalisés
Tel : 03 89 21 57 40
Mail : administrateur@cfa-colmar.com

Myriam LANGROGNET

Référente personnes en situation de handicap
Tel : 03 89 21 57 48
Mail : m.langrognnet@cfa-colmar.com

Site internet : www.cfa-colmar.com

CLIQUEZ ICI



N° 37919

01/09/2023

PROGRAMME

MODULES PROFESSIONNELS

- Technologie Maintenance
- Technologie METI
- Préparation Intervention
- Réalisation Maintenance
- Théorie Professionnelle

MODALITES PEDAGOGIQUES

- Formation effectuée en présentiel.
- Pédagogie par objectifs.
- Méthodes actives utilisées : travaux de groupes, exposés, visites d'entreprises, simulations...
- Alternance Entreprise / Centre de Formation.

MODALITES D'ÉVALUATION

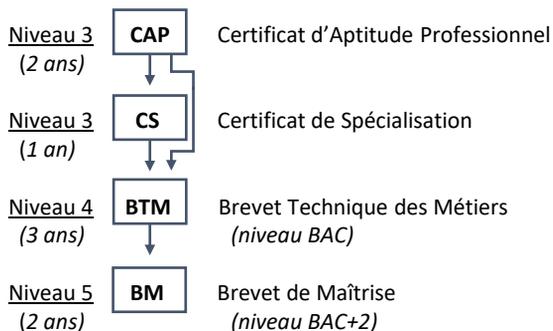
Evaluations formatives :

- exercices pratiques
- présentations orales
- expressions écrites

INTERVENANTS

- L'équipe pédagogique est constituée d'enseignants diplômés et d'experts professionnels.
- Une référente des troubles de l'apprentissage œuvre à temps plein au CFA pour accompagner les apprentis en difficulté.

FILIERE ENERGIE ET FLUIDE AU CFA MARCEL RUDLOFF



Pour la poursuite d'études en dehors de l'établissement, se référer à :
<https://www.onisep.fr>

MODULES GENERAUX

L'ensemble des matières enseignées concerne le domaine Professionnel:

MOYENS ET OUTILS

- Ateliers aux normes, postes de soudure récents.
- Salles informatiques, salle de soutien, tableaux interactifs, vidéoprojecteurs, accès à internet.
- Espace Numérique de Travail (Net YPAREO)

LES PLUS DE L'APPRENTISSAGE

- Contrat de travail rémunéré en fonction de l'âge, de l'année d'exécution du contrat et de la progression dans le cycle de formation.
- Aide au permis de 500 € (à partir de 18 ans).
- Aide au premier équipement (financement de l'OPCO).

Insertion professionnelle :

<https://www.inserjeunes.education.gouv.fr>

